

KNAUF

Fiche Technique Produit

2024-12

KNAUF TECHNIFORM



DESCRIPTION DU PRODUIT

Knauf TECHNIFORM de la gamme Knauf Techniform est une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur 6,5mm conforme à la norme NF EN 520 :2009, constituée d'un parement ivoire sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords amincis et les bords transversaux sont des bords droits.

DOMAINE D'EMPLOI

La plaque Knauf TECHNIFORM de la gamme Knauf Techniform est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons, plafonds, corniches, habillages de poteaux dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 520 :2009
- DoP : 4091_KNAUF-Techniform_2019-02-21
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Mise en œuvre selon :
 - NF DTU 25.41
 - Recommandations Knauf

Plaques destinées à la réalisation d'ouvrages cintrés de petit rayon.

Build on us.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type selon EN	-	A	NF EN 520
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m ²	Approx. 5,7	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 520
Largeur	mm	900	-
Tolérance largeur	mm	+0/-4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0/-5	NF EN 520
Épaisseur	mm	6,5	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.4/-0.4	NF EN 520
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 520
Rayon de courbure minimal admis à sec	mm	≥ 1000	-
Rayon de courbure minimal après humidification et perforation avec un rouleau à picot	mm	≥ 250	-
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m ³	≥ 680	NF EN 520
Dureté superficielle	-	Standard	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 20	NF EN 520

KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.